

PROJET D'ORDRE DU JOUR - SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2024

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 - SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2024
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 4.1 - ACCEPTATION DES COMPTES PAYÉS EN SEPTEMBRE 2024
 - 4.2 - DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES DU 01/01/2023 AU 30/09/2024 ET DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DU 01/01/2024 AU 30/09/2024
- 5 - COURRIERS ET CORRESPONDANCES
 - 5.1 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCE
- 6 - GESTION ADMINISTRATIVE
 - 6.1 - RENOUELEMENT DE L'ANNONCE DANS LE SEMAINIER DE LA PAROISSE DE ST-GEORGES DE SARTIGAN QUI REGROUPE ST-BENJAMIN, ST-PROSPER, STE-AURÉLIE ET ST-ZACHARIE
 - 6.2 - RÉOLUTION DE SOUTIEN À LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE LA FÉDÉRATION DES CLUBS 4X4 DU QUÉBEC COMME FÉDÉRATION DE VÉHICULE HORS ROUTE (VHR)
 - 6.3 - ADOPTION DE LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZACHARIE
 - 6.4 - ADOPTION DE LA PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES PLAINTES RELATIVES AUX MANQUEMENTS À LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE
 - 6.5 - DEMANDE DE L'ESSENTIEL DES ETCEMINS - INSCRIPTION DES PARTENAIRES - CUEILLETTE DE LA SOLIDARITÉ 2024
 - 6.6 - ANNULATION D'UNE SERVITUDE DE LA CITERNE-INCENDIE
 - 6.7 - OFFRE DE SERVICE DE L'ADMQ - MUNYS
 - 6.8 - LE COMITÉ DE CONSULTATION ET D'ORGANISATION LOCALE DE VOTRE COMMUNAUTÉ (CCOL) - DEMANDE DE RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE DÉNEIGEMENT
 - 6.9 - MANDAT 2025 À CAIN LAMARRE - COUR MUNICIPALE DE SAINT-GEORGES
 - 6.10 - DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER - CORPS DE CADETS 2787 SAINT-ZACHARIE
 - 6.11 - DEMANDE DE COMMANDITE - BAL DES FINISSANTS 2024-2025 DES ÉLÈVES DE LA POLYVALENTE DES ABÉNAQUIS
 - 6.12 - MANDAT DE LA FIRME BLANCHETTE VACHON POUR FAIRE L'AUDIT DE FIN D'ANNÉE FINANCIÈRE 2024
 - 6.13 - DEMANDE D'EXONÉRATION DE L'ÉLECTION PARTIELLE POUR LE POSTE DE CONSEILLER MUNICIPAL, SIÈGE NUMÉRO 2
- 7 - LÉGISLATION
 - 7.1 - AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 07-2024 DÉCRÉTANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES DU CONSEIL
 - 7.2 - RÈGLEMENT NUMÉRO 08-2024 RÈGLEMENT DE CONCORDANCE AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 08-2007 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZACHARIE AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU RÈGLEMENT NO. 149-24 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DES ETCEMINS RELATIVEMENT AUX NORMES APPLICABLES À L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES COMMERCIALES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES ETCEMINS
 - 7.2.1 - AVIS DE MOTION CONCERNANT UN RÈGLEMENT NUMÉRO 08-2024 RÈGLEMENT DE CONCORDANCE AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 08-2007 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZACHARIE AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU RÈGLEMENT NO. 149-24 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DES ETCEMINS RELATIVEMENT AUX NORMES APPLICABLES À L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES COMMERCIALES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES ETCEMINS

